

LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES DANS LA MÊME COLONNE

aux points d'apport volontaire habituels.



www.dinan-agglomeration.fr

DINAN
AGGLOMÉRATION

5 QUESTIONS ET RÉPONSES POUR TOUT SAVOIR SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

1

QU'EST-CE QU'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) ?

Un point d'apport volontaire est un site de collecte de déchets, avec des colonnes adaptées par catégorie de déchets (emballages recyclables et papiers, verre...).

2

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les habitants de la commune de Fréhel.

3

QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

Plus qu'une seule colonne jaune pour les emballages recyclables et les papiers.

La collecte du verre reste inchangée.

Le geste de tri

Déposez vos papiers et vos emballages recyclables un à un en vrac dans les colonnes.

5

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

- Pour préserver le cadre de vie
- Pour optimiser la collecte et émettre moins de CO2
- Pour simplifier le geste de tri et ainsi recycler plus
- Pour répondre à la baisse des tonnages de papiers-journaux-magazines qui ne nécessitent plus de contenant spécifique

4

QUAND AURA LIEU LE CHANGEMENT ?

Le changement de la signalétique sur les colonnes aura lieu à partir de septembre 2023.

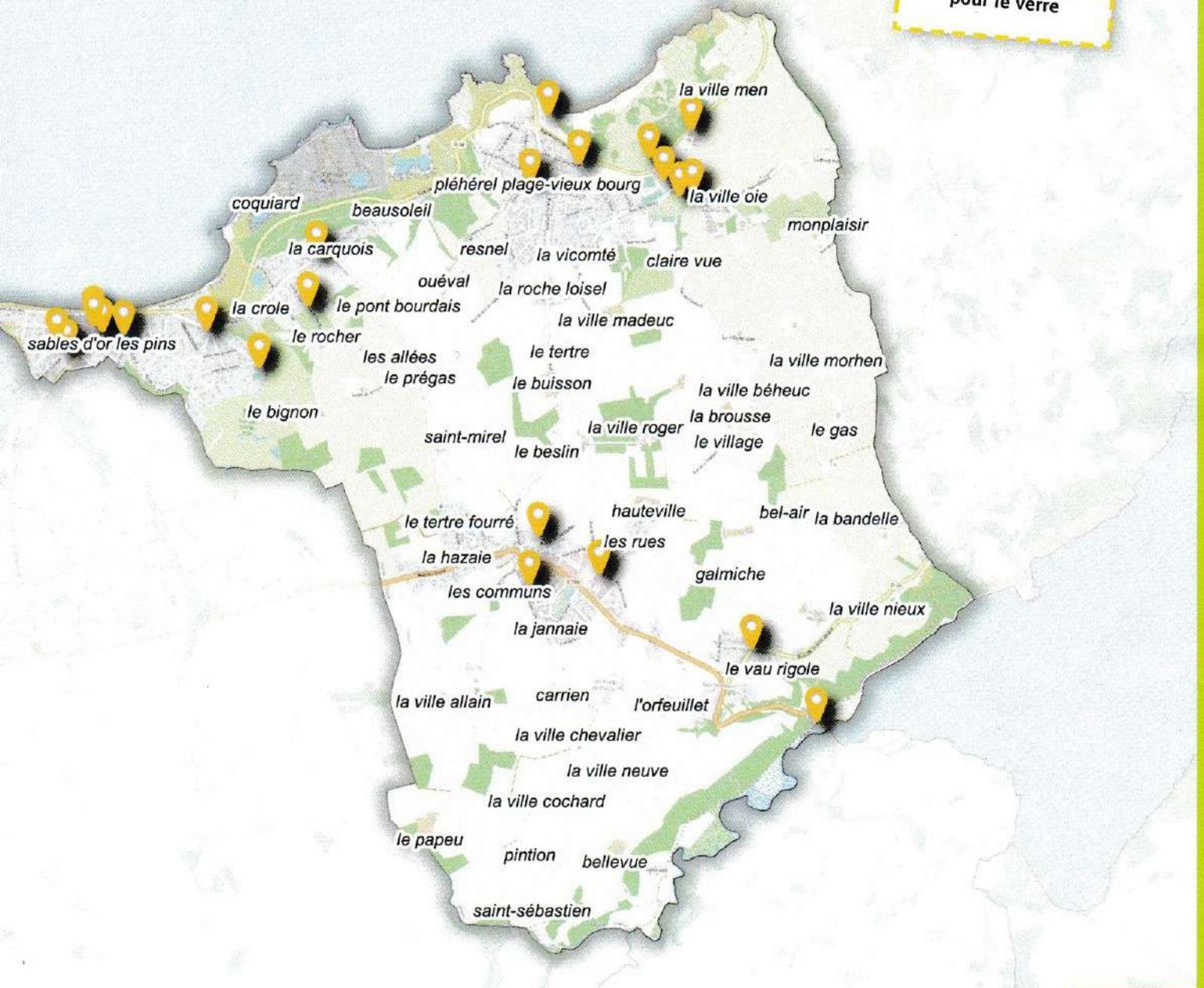
Une fois ce changement effectué, vous pourrez déposer vos papiers et vos emballages recyclables dans la même colonne, aux points d'apport volontaire habituels présents sur votre commune.



OÙ PUIS-JE TROUVER UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

RAPPEL :

- > Rien ne change pour vos ordures ménagères
- > Rien ne change pour le verre



LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SONT À DÉPOSER DANS LA MÊME COLONNE



**Emballages et
briques en carton**
cardboard packaging



**Emballages
en métal**
metal packaging



**Bouteilles et flacons
en plastique**
plastic bottles

NOUVEAU



Papiers
papers



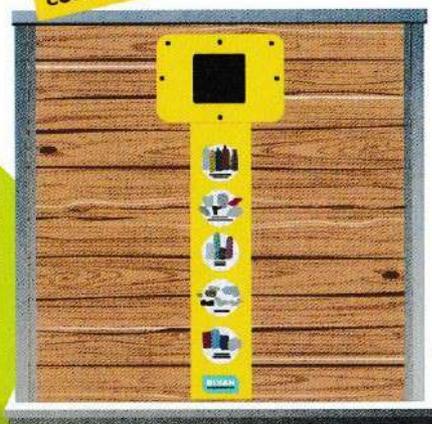
Petits métaux
*small metal
packaging*



**Tous les autres
emballages en plastique**
all other plastic packaging

- Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.
- Merci de ne pas imbriquer un emballage dans un autre.
- Les déposer en vrac dans la colonne.

"en vrac
dans la
colonne"



Le service déchets se tient à votre écoute pour répondre à vos questions :

02 96 87 72 72

ou par mail : dechets@dinan-agglomeration.fr

Si vous avez un doute sur les consignes de tri, rendez-vous sur :

www.triercestdonner.fr/guide-du-tri